



Antoine Echafaudage, est intervenue en novembre 2021 pour la mise en place de tours d'étaie posées directement sur le sol de la salle de spectacle.

ESPACE LOUVROY À NEUILLY-SAINT-FRONT, VERS UNE REMISE EN ÉTAT COMPLÈTE

Le 1^{er} janvier 2019, en accord avec la commune de Neuilly-Saint-Front et dans le but d'offrir un maillage cohérent d'équipements structurants sur le territoire, l'Agglo de Château-Thierry a repris l'Espace Louvroy, ainsi que son bowling et son personnel. L'objectif était de s'inscrire dans la continuité des activités qui y étaient proposées depuis son ouverture par la commune en 2011 et de renforcer la programmation culturelle.

Remonter le temps !

Malheureusement, dès février 2019, des désordres importants ont été constatés par le personnel en place avec l'affaissement de certaines parties du plafond de la salle de spectacle. Pour rappel, des déformations antérieures avaient déjà été constatées entre 2012 et 2016 par la Commune qui avait fait procéder par deux fois à des réparations et au renforcement de la charpente.

Une fermeture juste après la reprise par l'Agglo

Compte tenu de ces graves désordres, la Communauté d'Agglomération a dû se résoudre à fermer la salle et le bowling de toute urgence pour ne faire prendre aucun risque aux spectateurs, aux artistes et intervenants ainsi qu'au personnel. Afin de rechercher l'origine des désordres, l'Agglo s'est rapprochée du Tribunal Administratif qui a nommé un expert judiciaire dès juillet 2019. Se sont alors succédés nombre d'expertises faisant intervenir les entreprises et l'architecte qui ont travaillé à la construction du bâtiment mais aussi leurs experts et assurances respectifs. La crise Covid venant faire prendre du retard dans ce dossier, ce n'est qu'en octobre 2021 que l'expert du tribunal a pu rendre son rapport définitif, point de départ de la mise en œuvre des travaux de sécurisation.

CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Chargé de communication :
Bernard COUVREUR
Téléphone :
03 23 70 79 71
Courriel :
bernard.couvreur@carct.fr

Adresse :
L'Aiguillage
2, avenue Ernest Couvrecelle
02400 Etampes-sur-Marne
Site web : www.carct.fr

 @aggloregionchateauthierry

 @CARCThierry

La mise en sécurité

En novembre 2021 l'Agglo a recruté un Assistant à maître d'ouvrage puis un maître d'œuvre pour la réalisation du cahier des charges concernant les travaux de mise en sécurité. Une entreprise, Antoine Echafaudage, est alors intervenue à partir de novembre 2021 pour la mise en place de tours d'étaie posées directement sur le sol de la salle de spectacle (voir photos). Le faux-plafond a été démonté partiellement et le plafond a été percé afin de pouvoir atteindre les poutres maîtresses de la charpente pour une reprise de charge de la totalité de la toiture.

Vers la mise en œuvre des travaux de remise en état

Une fois les travaux de sécurisation réalisés l'agglo a enclenché les démarches pour recruter de nouveau un assistant à maîtrise d'ouvrage puis un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux définitifs nécessaires à la réouverture de la salle. Le maître d'œuvre (l'architecte) est en cours de désignation. **Les travaux consisteront au démontage de la toiture et de la charpente, leur remplacement complet ainsi que la remise en état des plafonds** et plus globalement de la salle de spectacle. Dans la mesure où des entreprises candidateront à ce marché pour le moins complexe, l'Agglo espère voir le démarrage des travaux avant la fin de cette année pour une livraison à l'été ou à l'automne 2024. Prenons dès maintenant le pari que tout va bien se passer et que des entreprises voudront bien assurer ce chantier hors du commun et donnons-nous rendez-vous en fin d'année pour le lancement des travaux de réhabilitation, nous en saurons alors beaucoup plus sur la réouverture qu'élus et techniciens de l'Agglo, qui n'ont pas ménagé leurs efforts, appellent de leurs vœux.